

Barre-Thomas

Syndicat CGT

194, route de Lorient

CS 74321 35043 Rennes Cedex

Tél. local usine : 02.23.46.54.87

Fax usine: 0223465546

syndicat.cgt@barrethomas.com

Non à la délocalisation

de la Barre Thomas!!!

Suite à toutes les réunions et informations que nous avons eues de la part de la Direction, voilà les positions de la CGT de la BT. Nous nous opposons clairement à la délocalisation du site historique de la Barre Thomas.

Premièrement, le rapport Secafi démontre qu'il manque 15 millions D'euros dans le montage financier du transfert de l'activité.

Tout cela risquerait de fragiliser sérieusement la situation financière de l'entreprise.

Comme nous l'avons mis sur notre affichage récemment, nous trouvons extrêmement hasardeux et dangereux de se lancer dans une telle opération sans garanties certaines d'avoir les fonds nécessaires à son financement.

La CGT se positionne pour le maintien des trois sites (Lillebonne, Vitré et Rennes). Nous pensons qu'il est préférable dans un premier temps d'investir dans la rénovation des infrastructures et les moyens de production à la Barre Thomas.

Nous considérons que CSA doit financer ces investissements. Même si CSA a déjà prêté 20 millions d'euros à CSF, n'oublions pas que CSA a bénéficié des 35 millions d'euros du FMEA et que la situation financière de CSA est plutôt bonne (20,7 millions de dollars de bénéfice pour le premier trimestre de cette année).

Le fait de créer une nouvelle usine entraînerait une dégradation des conditions de travail, de trajet, de l'emploi et de ce fait du pouvoir d'achat.

Ce jour nous envoyons un courrier aux représentants des collectivités locales pour leur faire connaître nos positions et nous leur demandons d'en tenir compte dans leurs futures décisions.

Ce ordinaire du 5 juin 2013

Réponses aux motions et questions.

Le coût total des taxis (pour l'instant) est de 150 000 €, plus 15 000 € pour avoir arrêté le site de Mulhouse une demi-heure.

Commission logement.

Pour une meilleure information des avantages des salariés, le cabinet ASTRIA fera une réunion d'information courant septembre. En attendant, vous pouvez contacter Madame Tracy Levasseur au 02 99 22 20 45 pour vos questions.

Accord d'intéressement.

La Direction aura certainement du mal à trouver un signataire pour son accord d'intéressement étant donné les débats qui ont eu lieu sur ce sujet au CE. Pour notre part nous ne le signerons pas, car nous préférons une bonne politique salariale au lieu d'une prime qui reste aléatoire.

Horaires de travail.

Toujours des séances obligatoires au tableau de travail, mais en moins grand nombre. Pas de chômage pour la MOI au mois de juin.

Dés la parution au journal officiel, les indemnités du chômage partiel baisseront de 5 % du fait de l'accord du 11 janvier. Merci les signataires !!!

Effectif.

958 salariés inscrits à ce jour plus 84 intérimaires.

Questions diverses.

A partir du mois de juillet, les fiches de paye seront envoyées au domicile des salariés. Attention à bien vérifier que vos adresses sont à jour.

CE exceptionnel du 30 mai.

Lors de ce CE, la CGT a dénoncé l'incompétence de la Direction sur la gestion de la production et des stocks. Nous nous trouvons dans une situation paradoxale, l'impossibilité de livrer correctement les clients alors que le secteur automobile est en crise. A l'heure où la Direction dit que le personnel de production coûte trop cher, elle dépense des sommes colossales dans des taxis et des avions. Nous avons exigé de savoir le coût de cette gabegie (taxi et même d'avions) pour livrer les clients. Nous dénonçons le manque de personnel pour produire, et l'arrêt ou le transfert de machines. Nous demandons que le Directeur de la Barre-Thomas prenne ses responsabilités.

Vestiaire Femmes.

07/06/2013

Nous avons interpellé la Direction sur ce sujet pour la énième fois. Elle nous a répondu que le matériel était commandé et que les travaux ne devraient pas tarder à commencer. Aux dernières nouvelles (CE du 5 juin) les travaux devraient commencer la semaine prochaine.